N° 26

Dormoy
Roger. Emile. armand.
21 Juillet 1908.

Extrait délivré à M. Dormoy le 9.7.35

Mis à jour par le Tribunal de Paris suivant jugement du 9 Mars 1932 Sauvé le 11 Août 1941

Décédé à Nice (Alpes Maritimes) le 11 novembre 1978 Mention faite le 13 novembre 1978.
L'Officier d'Etat-Civil,
R. Pozzano

L'an mil neuf cent huit, et le vingt-et-un Juillet à dix heures du matin.

Par devant nous, Dennas Victor, Vice-Consul de France à Sousse "Tunisie" officier de l'Etat-Civil.

A Comparu

Monsieur Dormoy Charles Louis Paul français, âgé de vingt cinq ans employé à la Compagnie de Bône-Guelma, demeurant et domicilié à Moknine, circonscription Consulaire de Sousse "Tunisie".

Lequel nous a déclaré que le vingt un Juillet mil neuf cent huit, à sept heures du soir, en son domicile à Moknine est né un enfant du sexe masculin, de lui déclarant et de Dame Marie-adelina-Clotilde âgée actuellement sans profession son épouse, avec laquelle il demeure, enfant il a déclaré donner les prénoms de Roger. Emile-armand.

Cette déclaration faite en présence de Messieurs Vilmorin Roland âgé de vingt six ans et de Corvaisier René âgé de vingt neuf ans tous deux français, employés à la Compagnie de Bône-Guelma, demeurant et domiciliés à Sousse "Tunisie".

Et ont le père et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance le jour mois et an que dessus après lecture faite.

Le Vice-Consul de France

Dennas V.

Acte dressé au Consulat de France à Sousse le 14 Janvier 1932, d'après celle que lui a fait connaître la transcription faite sur les registres de la Mairie de Monastir (Tunisie) le 18 Janvier 1932

Le Juge de Paix

N° 26

Dormoy
Roger. Emile. armand.

21 Juillet 1908.

délivrée à Mr. Dormoy le 9.7.35 par le Tribunal Civil de Sousse

Mariage à Monastir le 11 Avril 1941 (Mention)

Acte dressé au Consulat de France à Sousse, le 14 Janvier 1932, et rédigé par nous, Consul de France, Officier de l'Etat Civil, sur la déclaration qui nous a été faite par Monsieur Dormoy Roger Emile Armand, né à Monastir le 21 Juillet 1908, demeurant à Sousse, de la naissance de son fils légitime,